



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE MÉDECINE

Doctorats en sciences biomédicales

Plan d'études de la mention bioéthique

1. Programme doctoral :

Le programme doctoral comprend 4 volets totalisant 20 crédits ECTS:

- A. Formation de base : 5 crédits ECTS
- B. Formation à choix: 4 crédits ECTS au minimum
- C. Congrès, séminaires et conférences : 5 crédits ECTS au maximum
- D. Stage et séminaire d'accompagnement : 6 crédits ECTS.

Les co-requis exigibles comme condition à l'admission ne dépasseront pas 6 crédits ECTS.

A. Formation de base

La liste des cours sera distribuée en début de programme et les modalités des évaluations seront annoncées par les responsables en début de programme.

Formation de base Intitulé	Contact direct	Travail personnel	Total	Crédits ECTS
Cours " Bonnes pratiques des essais cliniques"	18h	36h	54h	2
Colloque de bioéthique- sciences humaines en médecine	30h (6 semestres)	60h	90h	3
Total	48h	96h	144h	5

B. Formation à choix

Le candidat doit suivre des cours organisés dans les diverses facultés de l'Université de Genève. Le programme individuel est établi avec l'accord de son directeur de thèse et sous condition d'être admis par la faculté d'accueil. Ces cours doivent correspondre à 4 crédits

ECTS obtenus auprès de l'Université de Genève après l'inscription au doctorat. Une partie du contenu des cours sélectionnés devra être d'ordre méthodologique. Une partie des crédits devra être obtenue hors de la faculté où le candidat a obtenu son Master. Au maximum 1 crédit ECTS peut être obtenu dans une autre institution. Au maximum 4 crédits ECTS peuvent être obtenus au niveau pré-gradué.

La formation à choix fait l'objet d'un travail personnel devant être intégré au mémoire de pré-doctorat.

C. Congrès, séminaires et conférences

Les candidats devront obtenir jusqu'à 5 crédits ECTS pour la participation à des congrès (nationaux, internationaux), et/ou à des séminaires ou conférences de formation approfondie ou de formation continue extra muros.

Ils devront avoir l'accord préalable du directeur de thèse, et produire une attestation de participation. Les crédits seront octroyés comme suit :

- Les congrès nationaux ou internationaux sont dotés au maximum de 0.5 crédit par jour entier, auquel s'ajoute 2 crédits au total si le candidat au doctorat présente une communication écrite ou orale.
- Les conférences et séminaires de formation approfondie ou de formation continue sont dotés au maximum de 1 crédit par année si le candidat au doctorat suit au minimum 12 heures de séances par année, auquel s'ajoute 1 crédit si une présentation orale est effectuée par le candidat.

D. Stage et séminaire d'accompagnement

Le candidat accomplit un stage comme observateur à raison d'une durée équivalente à une demi-journée hebdomadaire durant 2 semestres dans un ou des milieu(x) choisi(s) en accord avec le directeur de thèse.

Le stage est accompagné d'un séminaire mensuel de suivi.

Formation de base Intitulé	Contact direct	Travail personnel	Total	Crédits ECTS
Stage	112h (4 h/semaine pendant 2 semestres)	38h	150h	
Séminaire d'accompagnement	10h	10h	20h	
Total	122h	48h	170h	6

2. Mémoire de pré-doctorat :

Le mémoire de prédoctorat doit être présenté au plus tard à la fin du 4^e semestre. Le candidat y présente une synthèse du travail de recherche réalisé, le travail en rapport avec la formation à choix (B), ainsi que les étapes prévues pour la finalisation de la thèse.

Le mémoire pré-doctoral permet l'évaluation intégrée du travail réalisé jusque-là. Il est validé par « satisfaisant » ou « insatisfaisant ».

Ce mémoire doit être soutenu devant un jury composé du directeur de thèse et du président du jury.